



RÉUNION RÉGULIÈRE

Ville de Richibucto
le 19 janvier 2016

La réunion régulière du 19 janvier débute à 19h.

Présent : Roger Doiron, maire, Stella Richard, maire adjointe, Martin LeBlanc, Gérard Richard et Dwayne Thompson, conseillers. Pamela Robichaud, directrice générale et Mélanie Savoie, secrétaire.

Le maire Doiron préside la réunion.

16-01

Il est proposé par le conseiller G. Richard que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

Article 10 (ii) – Proposition –Train 150

Article 10(iii) – GRC

Appuyé de la conseillère S. Richard. Motion adoptée.

16-02

Il est proposé par le conseiller Thompson que le procès-verbal de la réunion régulière du 15 décembre 2015 soit adopté tel que présenté. Appuyé du conseiller LeBlanc. Motion adoptée.

CORRESPONDANCES

Lecture de la lettre, de l'Hon. Bill Fraser, demandant au conseil de déclarer la semaine du 8 au 15 février comme étant la Semaine du patrimoine 2016.

16-03

Il est proposé par la conseillère S. Richard que le conseil déclare la semaine du 8 au 15 février comme étant la Semaine du patrimoine 2016. Appuyé du conseiller G. Richard. Motion adoptée.

Lecture – de la lettre de M Roger Melanson, ministre des Transports et infrastructures, expliquant le programme d'amélioration des routes provinciales désignées dans les municipalités et avisant la ville que pour bénéficier de ce programme, la ville doit absolument présenter un plan quinquennal d'ici la date limite.

16-04

Il est proposé par le conseiller LeBlanc qu'une lettre soit envoyée à M. Melanson l'avisant que selon notre plan quinquennal, la ville n'a pas les moyens de contribuer à la réparation de la route 134. Ce que l'on s'attend est que vous respectiez l'engagement que vous nous avez fait, qu'en 2016 la route 134 serait réparée entre Rexton et l'Aldouane. Appuyé du conseiller G. Richard. Motion adoptée.

16-05

Il est proposé par le conseiller LeBlanc que les factures soient payées. Appuyé du conseiller Thompson. Motion adoptée.

AFFAIRES NON TERMINÉES

1^e et 2^e lecture de l'arrêté du ZAA 13-01 (0,10\$/100\$)

16-06

Il est proposé par le conseiller LeBlanc que la première lecture de l'arrêté 16-01, soit l'arrêté concernant le budget de la Corporation d'amélioration des affaires de Richibucto Inc., qui prévoit une taxe de 10 cents par 100,00 \$ d'évaluation pour la zone d'amélioration des affaires soit adoptée. Appuyé de la conseillère S. Richard. Motion adoptée.

16-07

Il est proposé par le conseiller Thompson que la deuxième lecture de l'arrêté 16-01, soit l'arrêté concernant le budget de la Corporation d'amélioration des affaires de Richibucto Inc., qui prévoit une taxe de 10 cents par 100,00 \$ d'évaluation pour la zone d'amélioration des affaires soit adoptée. Appuyé du conseiller G. Richard. Motion adoptée

Réduction des émissions de gaz à effet de serre – Plan d'action

16-08

Il est proposé par le conseiller G. Richard que ;

ATTENDU QUE la municipalité de Richibucto a participé au programme Action Changements climatiques (PACC) de l'Association francophone des municipalités du NB (AFMNB),

ATTENDU QUE la Municipalité de Richibucto a participé au Programme Partenaires dans la Protection du Climat (PPC) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Richibucto a réalisé un inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et un plan d'action afin de contrôler et réduire lesdites émissions de GES ;

En conséquence,

La Municipalité de Richibucto a RÉSOLU de fixer l'objectif de réduction des émissions corporatives de GES de 15,4% d'ici 2025, par rapport à leur niveau de référence de 2013 et de fixer l'objectif de réduction des émissions collectives de GES de 3,2% d'ici 2015 par rapport à leur niveau de référence de 2012.

Appuyé par le conseiller LeBlanc. Motion adoptée.

Aréna régional

16-09

Il est proposé par la conseillère S. Richard d'aviser le comité de l'Aréna régional que la ville est intéressée à contribuer à la réalisation du projet de l'aréna, en collaboration avec les deux municipalités et les DSL environnants, mais de ne pas en être propriétaire. Appuyé du conseiller Thompson. Motion adoptée.

Modifier le zonage NID 25366808 et 25038878

La directrice informe le conseil que, d'après la demande du conseiller G. Richard, concernant les dimensions qui doivent être suivies, par rapport à la distance entre la courbe et l'entrée, la norme est qu'il doit avoir deux terrains entre deux rues, et dans ce cas il y a trois terrains. Donc il rencontre la norme.

Elle informe aussi le conseil que Maillet Investment va se brancher à l'eau et l'égout de la ville, donc il va y avoir des égouts pluviaux sur le terrain. Encore là, ils doivent rencontrer les normes de viabilisation de la ville et les normes de la province.

16-10

Il est proposé par le conseiller LeBlanc, que la troisième lecture, de l'arrêté 15-08, un arrêté modifiant l'Arrêté 04-11, un arrêté portant adoption de l'arrêté de zonage de la Ville de Richibucto soit adoptée. Appuyé du conseiller G. Richard. Motion adoptée.

AFFAIRES NOUVELLES

Rencontre publique, infrastructures

Le maire Doiron informe le conseil qu'il aimerait organiser une rencontre publique afin d'informer les gens de toutes nos infrastructures municipales.

Train océan 150

16-11

Il est proposé par le conseiller LeBlanc que;

ATTENDU QUE la Ville d'Amqui souhaite en tant que Village-Relais du Québec améliorer son attractivité et positionnement touristique;

ATTENDU QUE la gare d'Amqui a été reconnue par Patrimoine Canada comme étant une gare patrimoniale, et que la Ville d'Amqui y a déménagé depuis l'été 2015, ses services d'information touristique;

ATTUENDU QUE la Ville d'Amqui possède depuis 2004 la voiture de fonction PULLMAN (Unité 4514) LYNNEWOOD et laquelle célébrera en 2017 son centenaire (ce wagon très spécial) avait été fabriqué aux ateliers PULLMAN City en 1917 non loin de Chicago pour le riche homme d'affaires Philadelphien : 'Georges-Early Widener');

ATTENDU QUE le CANADA célébrera en 2017 son 150^e anniversaire de naissance en tant que Fédération, et que l'arrivée au pouvoir ce 19 octobre dernier, du tout nouveau gouvernement fédéral libéral, M. Justin Trudeau, ouvre de toutes nouvelles perspectives en terme d'investissement dans la relance de divers créneaux de l'économie canadienne, dont le transport de passagers par rail;

ATTENDU QUE cette nouvelle situation politique ouvre la possibilité de mettre de l'avant de nouvelles idées et projets qu'il n'eut été possible de promouvoir avec le précédent gouvernement fédéral;

ATTENDU QUE le maire d'Amqui a eu l'idée de proposer le projet 'Train OCÉAN 150'; à la nouvelle ministre responsable de Patrimoine Canada, Mme Mélanie Joly, ainsi que des activités pour les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne

EN CONSÉQUENCE le conseil de la Ville de Richibucto accorde son appui inconditionnel au projet : 'Train OCÉAN 150', projet susceptible, entre autres, de relancer l'intérêt pour le transport passager par rail à l'échelle du pays et dans nos régions respectives. Mode de transport plus respectueux de l'approche dite du développement durable.

Appuyé du conseiller G. Richard. Motion adoptée.

GRC

La directrice informe le conseil qu'une soirée d'information sera organisée pour la GRC, le 25 février à 18 h 30 au CSRK de Richibucto concernant l'augmentation des coûts du contrat. Si le conseil a des questions, il doit les faire parvenir avant le 11 février.

RAPPORT DES COMITÉS

La directrice générale informe le conseil concernant les lieux inesthétiques, trois maisons ont été démolies. La maison au 103 rue Acadie a été vendue. Concernant le 9562 rue Main, 12 rue Catherine et 66 rue Cunard le deuxième avis doit être envoyé.

16-12

Il est proposé par le conseiller G. Richard que le 2^e avis enregistré soit envoyé et que le conseil accepte de leur donner 15-30 jours à faire leur démarche pour régler la situation.

16-13

Il est proposé par le conseiller LeBlanc que le conseil accepte de faire l'achat d'un camion 2014 pour le département des travaux publics. Appuyé du conseiller G. Richard. Motion adoptée.

La directrice informe aussi le conseil que le Carnaval prendra place du 19 au 21 février.

Finance, Parc Municipal Jardine et Sentier NB –

Le rapport financier a été présenté indiquant un surplus de 58 000\$ dans le fonds général et de 55 000\$ dans le fonds d'eau et d'égout en date du 31 décembre 2015.

16-14

Il est proposé par le conseiller LeBlanc que le rapport soit adopté tel que présenté. Appuyé du conseiller G. Richard. Motion adoptée.

Eau et Égout, UMNB, Commission des déchets solides et Commission d'aménagement de Kent –

Le total du tonnage pour la municipalité était de 36.21 tonnes en décembre 2015 pour une différence de 26.20 tonnes, pour une différence de l'année de 4.73 tonnes.

Le rapport de permis de construction a été présenté indiquant une valeur de 1 514 800\$ en date du 31 décembre 2015.

16-15

Il est proposé par le conseiller G. Richard que le rapport soit adopté tel que présenté. Appuyé de la conseillère S. Richard. Motion adoptée.

Infrastructure (routes), Sécurité publique (service d'incendie), Chambre de commerce et Autorité portuaire –
Le rapport d'incendie a été présenté, indiquant un total de quatre (4) appels pour le mois de décembre 2015.
Par rapport à l'Autorité portuaire, les travaux continuent sur le quai, cela progresse bien.

16-16

Il est proposé par le conseiller Thompson que le rapport soit adopté tel que présenté. Appuyé du conseiller LeBlanc. Motion adoptée.

Environnement, Festival de pétoncles, Bibliothèque et conseil récréatif –
Une rencontre avec le Festival de pétoncles aura lieu le 21 janvier 2016.

16-17

Il est proposé par la conseillère S. Richard que le rapport soit adopté tel que présenté. Appuyé du conseiller LeBlanc. Motion adoptée.

Forum des maires, AFMNB, ZAA et Relation publique –

Le forum des maires aura lieu le 27 janvier à St-Antoine.
L'AFMNB aura une rencontre avec Brian Kenney, la table des maires aura lieu le 17 et 18 février à Fredericton
Une rencontre de FCM aura lieu en Mars à Sherbrooke, Québec.
Sobey's (propriétaire de l'ancienne coopérative atlantique) a envoyé une lettre, nous avisant, si le conseil désire les rencontrer, ils sont toujours disponibles.
Rémi, le gérant de la Coop Cartier, va siéger sur le BIA.
M. Arthur Irving a fait parvenir les documents pour l'octroi du terrain sur la rue Main.

16-18

Il est proposé par le conseiller LeBlanc que le rapport soit adopté tel que présenté. Appuyé de la conseillère S. Richard. Motion adoptée.

AJOURNEMENT

16-19

Le conseiller G. Richard propose l'ajournement à 20 h 30.

Pamela Robichaud
Directrice générale

Roger Doiron
Maire